

ASSEMBLAGE DES FEUX DE RECUL, FEUX CLIGNOTANTS, FEUX D'ARRÊT ET FEUX DE POSITION

Version initiale

28-01-2025

MATÉRIEL

Commander la pièce suivante pour le feu de recul :

Pièce No	Description	Qté
561546	LAMPE DE RECUL (BLANCHE)	1

Commander la pièce suivante pour le feu d'arrêt :

Pièce No	Description	Qté
561547	LAMPE D'ARRÊT (ROUGE)	1

Commander la pièce suivante pour le feu clignotant :

Pièce No	Description	Qté
561549	LAMPE CLIGNOTANT (ORANGE)	1

Commander la pièce suivante pour le feu de position :

Pièce No	Description	Qté
561548	LAMPE DE POSITION (ROUGE)	1

Commander le kit **#IS24902-1** qui comprend les pièces suivantes pour l'assemblage du feu de recul, du feu d'arrêt et du feu clignotant :

Pièce No	Description	Qté
502664	VIS AUTOTARAUDEUSE À TÊTE PLATE PH SS NSS #8X1	2
062602	CABLAGE ASS.	1
506465	RUBAN ADHESIVE NEO CC BK 1/8"X1/4"X60'	0.04
560138	AMPOULE #1141	1
504346	BOUCHON À EMBOÎTEMENT POL 0.50X14GA	1
IS-24902	INSTRUCTION SHEET	1
FI-24902	FEUILLE D'INSTRUCTION	1

Commander le kit **#IS24902-2** qui comprend les pièces suivantes pour l'assemblage du feu de position:

Pièce No	Description	Qté
502664	VIS AUTOTARAUDEUSE À TÊTE PLATE PH SS NSS #8X1	2
062602	CABLAGE ASS.	1
506465	RUBAN ADHESIVE NEO CC BK 1/8"X1/4"X60'	0.04
561881	AMPOULE 12V, 10W	1
504346	BOUCHON À EMBOÎTEMENT POL 0.50X14GA	1
IS-24902	INSTRUCTION SHEET	1
FI-24902	FEUILLE D'INSTRUCTION	1

D'autres pièces pouvant être requises :

Pièce No	Description	Qté
680111	GRAISSE PROTECTRICE	AR

REMARQUE

Le matériel peut être commandé selon la pratique habituelle.

PREVOST

POUR VOTRE SÉCURITÉ

- Les équipements de protection oculaire doivent toujours être portés lorsque vous travaillez dans un atelier.
- Les règles relatives à l'équipement de protection individuelle doivent toujours être respectées. Portez votre EPI, y compris, mais sans s'y limiter, les éléments suivants :



**La sécurité
avant tout!**



MARCHE À SUIVRE



DANGER

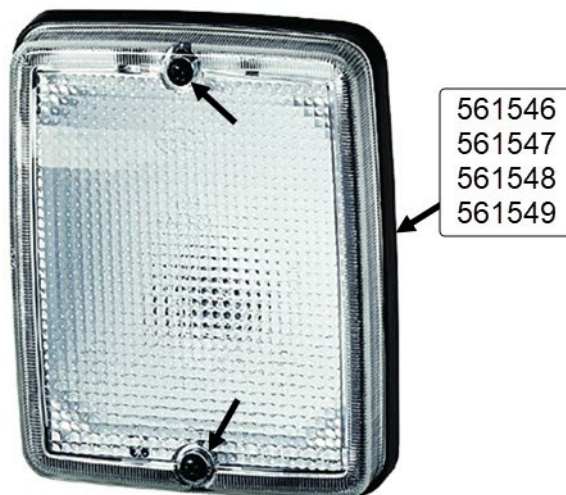
Stationner le véhicule de façon sécuritaire, appliquer le frein de stationnement, arrêter le moteur. Avant de travailler sur le véhicule, placer le commutateur d'allumage à la position OFF et déclencher les disjoncteurs principaux équipés d'un dispositif de déclenchement manuel. Sur les véhicules de type Commuter, placer le commutateur principal d'alimentation (master cut-out) à la position OFF.

Les procédures de cadenassage et d'étiquetage (LOTO) doivent être appliquées avant d'entreprendre toute activité d'entretien, de réparation ou d'ajustement sur le véhicule. Se référer à la procédure locale pour toute information spécifique concernant les méthodes de contrôle d'énergies.

1. Retirer les deux vis pour démonter la lampe **561546** ou **561547** ou **561548** ou **561549**.
2. Jeter les vis.

REMARQUE

L'image est fournie à titre de référence uniquement; la couleur de la lampe peut varier.



3. Percer un trou de 12,7 mm (1/2 pouce) de diamètre dans le boîtier de la lampe, comme indiqué sur la figure.



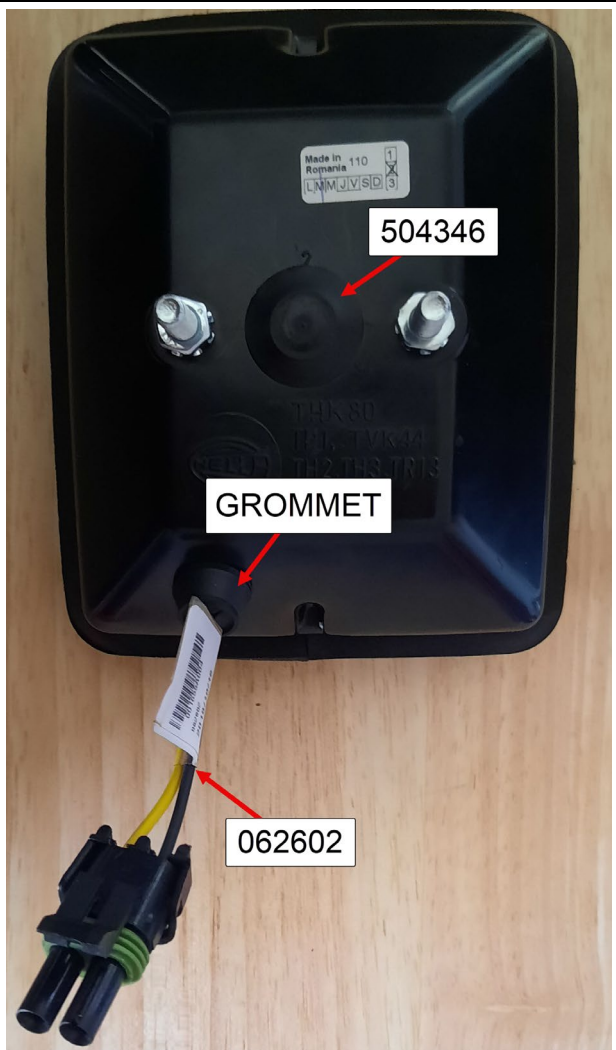
4. Retirer le passe-fil du trou situé au milieu du boîtier.



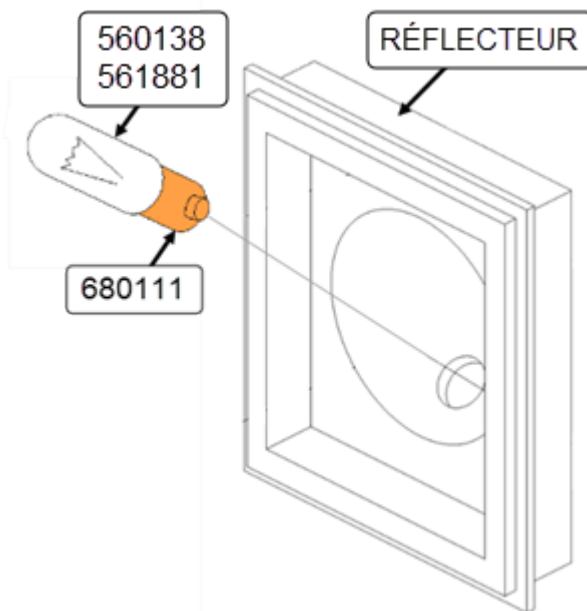
5. Nettoyer le contour du boîtier de la lampe avec de l'alcool.
6. Coller le ruban adhésif en néoprène **506465** sur le contour du boîtier de la lampe, en commençant et en finissant au milieu du bord inférieur.



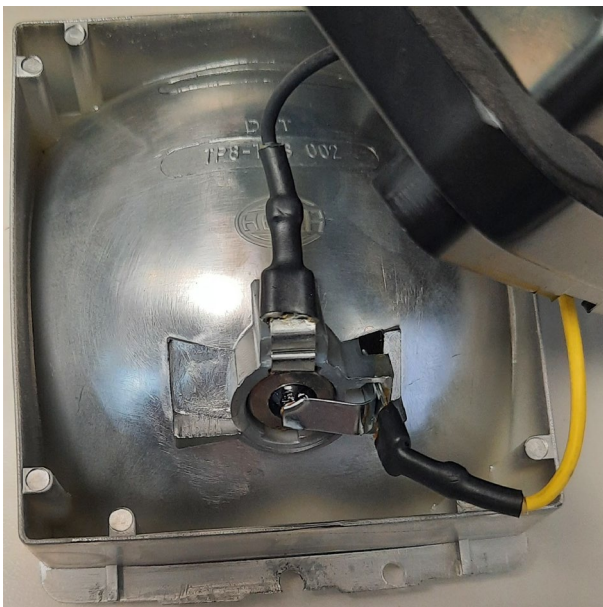
7. Installer le passe-fil dans le nouveau trou percé.
8. Installer le bouchon à emboîtement **504346** dans le trou au milieu du boîtier.
9. Faire passer le câblage **062602** à travers le passe-fil.



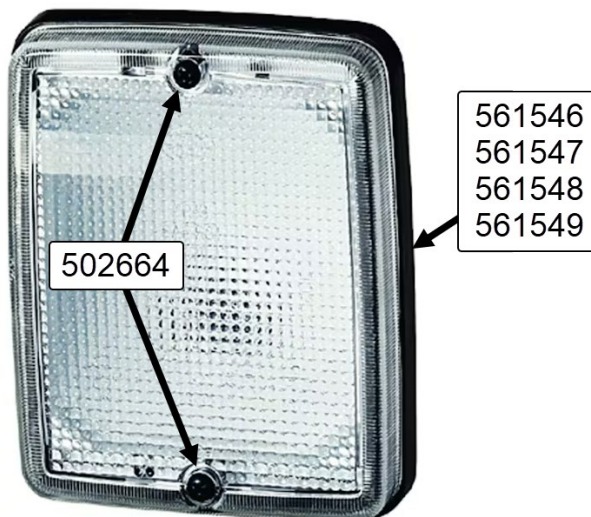
10. Appliquer de la graisse protectrice anti-corrosion **680111** sur la base et les contacts de la lampe.
11. Installer l'ampoule à baïonnette **560138** ou **561881** dans la douille du réflecteur.



12. Appliquer de la graisse protectrice anti-corrosion **680111** sur les bornes de la douille.
13. Connecter les fils du câblage aux bornes de la douille à l'arrière du réflecteur : le fil jaune à la borne de droite et le fil noir à la borne supérieure.



14. Placer le réflecteur dans le boîtier, réinstaller la lentille et serrer avec les nouvelles vis **502664** (2x).



DISPOSITION DES PIÈCES

- Rebuter selon les règlements environnementaux applicables (mun. /prov. /féd.).